

Question de Mme Kattrin Jadin au ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes, sur "l'avenir de la ligne 42 dans le plan pluriannuel d'investissements 2013-2025 de la SNCB"

Kattrin Jadin (MR) :

Pour en avoir entendu parler, nous connaissons, dans les grandes lignes, le plan pluriannuel 2013-2025 qui prévoit l'arrêt des investissements sur les lignes classées dans la catégorie C. La ligne 42 Liège-Gouvy, qui relie la région liégeoise au Grand-Duché de Luxembourg, pourrait être classée dans cette catégorie. Cela éveille l'inquiétude de nombreux habitants de l'est de la Belgique, qui y voient l'annonce d'un futur abandon d'une liaison ferroviaire très importante pour leur région. Lorsque l'on connaît les nombreux rôles remplis par cette ligne, on ne peut s'empêcher de se demander pour quelle raison elle serait abandonnée.

En effet, la ligne 42 est empruntée chaque jour par des dizaines de navetteurs qui ont choisi les transports en commun pour protéger l'environnement de leur région et participer au désengorgement des routes. Elle est aussi la voie par laquelle de nombreux touristes visitent la haute Ardenne liégeoise. De plus, elle a un profil international: des investissements ont été réalisés sur cette ligne au cours des deux dernières décennies, avec la participation financière du Grand-Duché de Luxembourg et de l'Union européenne. Ils pourraient donc l'avoir été en vain en cas d'abandon de cette ligne ou si son futur n'était pas garanti.

Monsieur le ministre, la ligne 42 sera-t-elle effectivement placée dans cette catégorie C? Cela signifie-t-il qu'elle sera supprimée à moyen ou long terme? Selon quels critères les lignes sont-elles réparties dans les catégories? Tiendrez-vous compte des nombreuses protestations qui se sont élevées – j'imagine que de nombreuses lettres de mayeres de la région vous sont parvenues ces dernières semaines – pour défendre cette ligne lors de votre décision finale?

Jean-Pascal Labille, ministre:

Monsieur le président, chers collègues, je savais qu'avec la SNCB dans mes attributions, je ne ferais pas le voyage pour rien!

Comme déjà signalé par mon prédécesseur, lors de la séance plénière du 10 janvier dernier, rien n'est encore décidé en ce qui concerne le plan pluriannuel d'investissement. Le plan transmis au gouvernement pour information n'est jamais que la synthèse des plans des trois sociétés du Groupe qui n'a pas encore fait l'objet d'un arbitrage politique.

Les discussions avec les Régions viennent à peine d'être entamées; celles au sein du gouvernement débiteront prochainement. Ces discussions auront pour but de décider comment prioriser les investissements au cours des treize prochaines années. Il s'agit d'assurer à la fois le maintien optimal de notre réseau, de financer l'achat de matériel roulant nouveau – non négligeable –, de développer les capacités, d'améliorer les gares et les points d'arrêt ainsi que de garantir que chaque partie de notre territoire – j'insiste –, reste desservie par le chemin de fer.

Infrabel a, en effet, établi une catégorisation des lignes de son réseau en fonction de critères qu'elle a elle-même définis. Sur base de cette catégorisation, Infrabel a notamment classé la ligne 42 en catégorie C.

La proposition de plan d'investissement 2013-2025 a été construite selon trois priorités stratégiques.

La priorité a clairement été mise sur la sécurité: vous êtes bien placés pour le savoir puisqu'une commission a mis en place des mesures fortes liées à la sécurité, qu'il convient certes d'adopter mais qui sont largement consommatrices de budget.

Ensuite, vient la ponctualité. Elle doit s'améliorer par le maintien en état du réseau.

Enfin, en ce qui concerne la troisième priorité, la capacité, les grands chantiers d'extension du réseau déjà lancés seront menés à bien.

Compte tenu de ces priorités et des moyens financiers disponibles sur base des hypothèses actuelles, Infrabel a proposé de réduire le renouvellement des infrastructures en Wallonie durant les premières années du plan.

Face à cette situation, mon prédécesseur avait effectivement adressé un courrier à Infrabel en indiquant qu'il ne lui semblait pas souhaitable de réduire l'entretien des lignes les moins fréquentées et en lui demandant de trouver des solutions afin qu'un service de qualité et accessible à tous reste garanti.

Pour ma part, bien entendu, je m'inscris dans la même ligne d'action que mon prédécesseur: il s'agit de garantir un service public de qualité, accessible à tous et pérenne. C'est fondamental. C'est pourquoi j'ai déjà indiqué au CEO d'Infrabel qu'il importait de trouver des solutions, donc de revoir la copie pour garantir le maintien des lignes dites de catégorie C.

Finalement, la proposition de plan pluriannuel 2013-2025 de la SNCB prévoit plus de deux milliards d'investissements pour poursuivre l'amélioration de la qualité des services offerts, dont de nouvelles automotrices et une optimisation accrue de l'accueil des voyageurs.

Katrin Jadin (MR):

Monsieur le ministre, le chantier est immense et j'entends que vous avez entamé le voyage.

J'ai pris note du fait que nous aurons à nouveau cette discussion lors d'une prochaine commission de l'Infrastructure lors de laquelle je souhaiterais regrouper l'ensemble des questions que j'ai posées à ce sujet.

Je vous remercie de nous avoir donné des précisions, qui s'inscrivent dans la continuité de votre prédécesseur.

On sait que beaucoup d'investissements sont nécessaires mais qu'il y a peu de moyens budgétaires. L'optimisation des investissements, suite aux résolutions qui ont été prises par la commission Buizingen, entraînera des choix stratégiques importants.

J'entends également qu'il vous tient à cœur de garantir un service public de qualité. C'est également une préoccupation du Mouvement réformateur. Il s'agira aussi d'en faire plus que ce n'en a été le cas aujourd'hui. Il existe des possibilités stratégiques dans les régions frontalières. Il y a énormément de volonté et d'opportunités au niveau de ma région, qui est frontalière avec l'Allemagne et les Pays-Bas, pour intensifier les coopérations et améliorer les investissements. Je reviendrai sur ce point la semaine prochaine.